



# TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

## DECLARATION ANNUELLE

### NOUVEL ÉTABLISSEMENT OU NOUVEAUX DISPOSITIFS TAXABLES

**Date limite pour le dépôt de la déclaration : 2 mois après ouverture de l'établissement ou 2 mois après l'installation de nouveaux dispositifs taxables**

## 1. Identification du déclarant

Raison sociale : .....

Nom de l'enseigne : .....

Adresse : .....

.....

.....

Nom du directeur du magasin : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

N° de SIRET : .....

Adresse de facturation (si différente) :

.....

.....

.....

### 3. Engagement du déclarant

**Rappel** : La non déclaration dans les délais ou la déclaration incomplète des supports taxables est passible des peines d'amende prévues pour les contraventions de la quatrième classe pour chaque support et d'une taxation d'office opérée par la commune.

Je soussigné (nom, prénom et qualité) :

.....  
.....  
.....

**Certifie exact les renseignements qui sont contenus dans la présente déclaration.**

**Date, signature et cachet**

.....  
.....  
.....

### 4. Cadre réservé à la commune

Date d'arrivée de la déclaration complète :

Observations :

.....  
.....  
.....

## 2. Relevé des surfaces taxables

Date d'ouverture de l'établissement ou date d'installation des nouveaux dispositifs taxables :

.....

.....

A COMPLETER PAR LE DECLARANT			CADRE RESERVE A LA COLLECTIVITE (ne pas compléter cette partie)			
Type de support	Surface	Support numérique	Tarif	Réfaction	Tarif rectifié	Montant à payer
<b>Enseignes (et libellé)</b>						
<b>EXEMPLE</b> → "HYPERTAPIS"	16m <sup>2</sup>	NON	30,60 €	50%	15,30 €	244,80 €
1						
2						
3						
4						
<b>Dispositifs publicitaires</b>						
1						
2						
3						
4						
<b>Pré-enseignes</b>						
1						
2						
3						